

Document d'information
BPJEPS Activités équestres (AE)
Option B « Approfondissement Technique »
Session 2024/2025

(Programme prévisionnel sous réserve d'habilitation par la DRAJES PACA)

Titre de la formation et références

BPJEPS AE « Approfondissement Technique » - Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport - Spécialité « Educateur Sportif » - Mention « Activités équestres » - Option « Approfondissement Technique ».

Diplôme enregistré au RNCP : RNCP28573

Date d'échéance de l'enregistrement RNCP : 01/01/2025

Certificateur : Ministère des sports et des jeux olympiques et paralympiques

Niveau de formation : 4 – Savoirs factuels et théoriques

Code certif Info : 93223

Code NSF : 335 (animation sportive, culturelle et de loisirs)

Formacode : 15479 : Sport Equestre - 15436 : Education Sportive

Code ROME : G1204 - Education en activités sportives.

Textes de référence :

- Arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif », ses annexes et éventuels modificatifs

Public visé

Homme ou femme, sportif, pratiquant les activités équestres, souhaitant devenir éducateur sportif dans ce domaine d'activités et désireux d'acquérir un début d'expertise dans l'accompagnement des pratiquants poursuivant un projet de perfectionnement à finalité compétitive ou non.

L'expérience pratique des activités équestres est appréciée et nécessaire : le candidat doit posséder un niveau suffisant pour aborder la méthodologie du travail du cheval d'école sans être limité par ses propres acquis techniques c'est-à-dire au-delà du Galop 7, à partir des niveaux techniques de référence suivants : Degré 2, CEP3, résultats en compétitions de CCE de niveau AM3 pour les disciplines olympiques, résultats en compétitions de niveaux AM1 ou AM Elite pour les autres disciplines.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Cette formation est accessible sur avis médical.

Les modalités d'accès peuvent être aménagées après accord de la DRAJES. Les conditions d'exercice du métier peuvent aussi être modifiées au regard du handicap.

Un dossier de demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap doit être complété et renvoyé à la DRAJES PACA.

En général, de nombreux handicaps sont « compatibles » avec le métier dès lors que l'éducateur/animateur est en capacité de gérer la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge

Pour plus d'informations, contactez notre référent Handicap et consultez la page suivante :
<http://www.imsat.co/accessibilite-handicap/>

Prérequis

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes, stipulées dans le texte de référence.

Le(la) candidat(e) doit :

- ✓ Être titulaire du PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou équivalent.
- ✓ Présenter **un certificat médical de non contre-indication** de la pratique des « activités équestres » datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- ✓ Satisfaire aux 2 tests permettant la vérification des exigences techniques préalables à l'entrée en formation :
 - **Test A - Maîtrise en extérieur et en terrain varié**

Il s'agit d'une épreuve de CROSS. Si le candidat ne satisfait pas le test A, il ne peut passer les épreuves du test B.

- **Test B - Test technique**

Ce test est composé de 3 épreuves : le « dressage », le « CSO » et le « travail à pied ».

A noter : Concernant les TEP, les candidats souhaitant utiliser un cheval du centre équestre, devront se présenter en amont, les mardis et les jeudis matin, afin de monter le cheval qui sera prêté le jour des TEP. Contacter obligatoirement Lisa SIERIES pour vous y inscrire au 06 09 24 14 10 - lisa.sieries@gmail.com

Conditions d'accès et délais

- ✓ Télécharger le dossier d'inscription sur le site de l'IMSAT :
<https://www.imsat.co/contact-imsat/>
- ✓ Rendre le dossier d'inscription dûment complété dans les délais imposés
- ✓ Avoir participé à la Journée Défense et Citoyenneté (pour les français de moins de 25 ans)
- ✓ Être licencié FFE
- ✓ Disposer d'un financement : voir section correspondante
- ✓ Satisfaire aux prérequis et aux tests propres à l'organisme de formation : cf. annexe 1 du présent programme

Après étude de la validité des conditions d'accès, le candidat reçoit une notification d'admission ou de non-admission au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

Equivalences

Les dispenses et équivalences sont définies dans l'annexe VI « Dispenses et équivalences » de l'arrêté du 31 octobre 2016 portant création de la mention « activités équestres » du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » et sont mises à jour régulièrement par le ministère.

Toute personne titulaire de l'une des certifications mentionnées dans la colonne de gauche des tableaux figurant dans les annexes VI-A à VI-D du texte de référence, est dispensée du(es) test(s) technique(s) préalables à l'entrée en formation, du test de vérification préalable à la mise en situation professionnelle et/ou obtient les unités capitalisables (UC) correspondantes du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres ».

Les dispenses peuvent porter sur tout ou partie des tests préalables à l'entrée en formation, des tests préalables à la mise en situation pédagogique tout ou partie d'une épreuve certificative d'une UC.

Pour plus d'informations, contactez-nous.

Objectifs de la formation :

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'animation des activités de la forme nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Le(la) moniteur(trice) option « approfondissement technique » conduit des activités visant à la préparation à la compétition et à l'approfondissement technique auprès de tous publics participant à des compétitions dans le cadre du club, d'adolescents et adultes non-compétiteurs en recherche de perfectionnement technique au-delà du galop 5 de cavalier et jusqu'au degré 2.

1/ Compétences attendues à l'issue de la formation :

Deux compétences transversales à tous les BPJEPS :

UC1 : Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure

- ✓ C1.1-Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
- ✓ C1.2-Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté
- ✓ C1.3-Contribuer au fonctionnement d'une structure

UC2 : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

- ✓ C2.1-Concevoir un projet d'animation
- ✓ C2.2-Conduire un projet d'animation
- ✓ C2.3-Evaluer un projet d'animation.

Une compétence transversale à la mention « Activités Équestres »

UC3 : Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres.

- ✓ C3.1-Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage
- ✓ C3.2-Conduire la séance, le cycle, d'animation ou d'apprentissage
- ✓ C3.3-Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Une compétence spécifique à l'option « approfondissement technique »

UC4B : Mobiliser les techniques de la mention des « activités équestres » pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « approfondissement technique »

- ✓ C4.1-Conduire pour tout public une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option
- ✓ C4.2-Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option
- ✓ C4.3-Garantir des conditions de pratique en sécurité

2/ Suites de parcours et les débouchés :

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités équestres » est un prérequis à l'accès à l'emploi de catégorie 2 « enseignant animateur » dans la convention collective étendue du personnel des centres équestres. Les emplois sont exercés à titre permanent, occasionnel ou saisonnier.

Les activités s'exercent au sein de toutes entreprises et structures, publiques ou privées.

Le (la) moniteur(trice) peut relever de tous les types de statuts : salarié du secteur public ou privé, travailleur indépendant ou responsable d'entreprise.

Les évolutions possibles sont liées à la taille de l'entreprise, à l'organisation de la structure, aux capacités développées, aux compétences acquises, aux qualifications obtenues (certificat de spécialisation, niveau 5, ...). Les situations professionnelles peuvent en effet prendre diverses orientations, comme par exemple, vers :

- ✓ Une discipline sportive équestre particulière : entraîneur, compétiteur ;
- ✓ L'encadrement pédagogique : formateur, responsable pédagogique, responsable de projet ;
- ✓ Une spécialisation sur l'accueil et l'encadrement de publics spécifiques ;
- ✓ Le management d'équipe et la direction de structures.

Plus généralement, le poste peut évoluer vers des fonctions supplémentaires telles que définies par convention collective des personnels des centres équestres.

Enfin, les titulaires du BPJEPS AE peuvent évoluer vers des emplois connexes à l'ensemble des activités équestres comme l'élevage, le commerce de chevaux, la vente de matériel, etc.

Contenus de la formation :

Sont abordés en formation des apports théoriques, pratiques et méthodologiques :

Modules	Objectifs terminaux
Module 0 :	- Contribuer au fonctionnement d'une structure d'alternance en respectant les prérogatives du diplôme
Module 1 : Méthodologie de projet	- Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure - Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
Module 2 : Progression pédagogique	- Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres
Module 3 : Perfectionnement technique	- Mobiliser des techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option

Suivi et modalités d'évaluation

1/ Suivi des stagiaires :

- ✓ Un responsable de formation est désigné pour l'action de formation. De plus il y a un référent pédagogique par domaine. Ce référent évalue les acquisitions des stagiaires tout au long de leur formation.
- ✓ Un référent est également en charge du suivi de l'alternance.
- ✓ Un référent pédagogique est identifié pour chaque stagiaire.
- ✓ Evaluation au cours du parcours : Un bilan individuel a lieu à la fin de chaque étape de formation
- ✓ Mesure de l'insertion professionnelle des sortants : Nous réalisons le suivi post formation selon les préconisations du ministère certificateur et du label qualité
- ✓ Mesure par l'OF de la satisfaction des stagiaires. Ces évaluations sont proposées à 2 reprises durant le cursus de formation (en milieu et en fin de formation)
- ✓ Préparation du stagiaire à son cursus post-formation : en fin de cursus nous proposons des modules spécifiques liés à la gestion du parcours professionnel (CV, lettre de motivation, présentation des aides à la création d'entreprise, etc.)
- ✓ Une assistante sociale et une psychologue du travail sont mises à disposition des stagiaires tout au long de leur cursus.

2/ Processus de certification :

Epreuve de certification EPMS :

- ✓ Une épreuve pédagogique de 20 minutes suivie d'un entretien de 15 minutes

Epreuve de certification des UC 1 et 2 :

- ✓ Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT
- ✓ Présentation orale d'une expérience de conception-mise en œuvre évaluation d'un projet avec support de présentation type PowerPoint
- ✓ Entretien de 40 min

Epreuve de certification de l'UC 3

- ✓ Rendu d'un document écrit selon les modalités définies par l'IMSAT
- ✓ Entretien de 20 minutes
- ✓ Mise en situation professionnelle de 20-30 minutes
- ✓ Entretien de 15 minutes

Epreuve de certification de l'UC 4B

- ✓ Mise en situation professionnelle 15-20 minutes
- ✓ Démonstration technique 15-20 minutes
- ✓ Entretien 10 minutes

Moyens et méthodes pédagogiques :

1/ Equipements et matériels :

- ✓ Nombreuses salles de cours chauffées et climatisées chacune équipée d'un tableau blanc et de nombreuses prises secteur. Des vidéoprojecteurs sont mis à disposition de l'ensemble de l'équipe de formation ainsi qu'une imprimante, copieur, scanner (site de La Garde)
- ✓ Un centre de ressources avec une mise à disposition d'ouvrages plus ou moins spécialisés dans les thématiques de formation
- ✓ Un espace dédié aux stagiaires pour qu'ils se restaurent. Cet espace est équipé de micro-ondes, de tables et de chaises
- ✓ Un compte Office 365 par stagiaire et la suite Office associée (un espace dématérialisé TEAMS - application office 365 - dédié à chaque session)

Equipements sportifs :

- ✓ 1 rond de longe
- ✓ 1 carrière de CSO
- ✓ 1 CROSS
- ✓ 1 carrière de DRESSAGE
- ✓ 16 Boxes dont 39 équidés.

2/ Sur le plan pédagogique :

Le découpage pédagogique est organisé tout au long de l'année par unité de formation. Ainsi sont abordées les compétences liées à la méthodologie de projet, celles propres à la progression pédagogique et enfin, celles relatives au perfectionnement technique le jeudi.

Dans le cadre de la volonté de la DRAJES d'initier les futurs enseignants aux nouvelles approches pédagogiques s'appuyant sur des disciplines équestres variées nous faisons appel à des professionnels dans des disciplines spécifiques telles que : L'éthologie, le western, le tir à l'arc, la voltige.

Les séquences de formation s'organisent sous forme d'exposés, de travaux pratiques, de mises en situation professionnelles, ou encore d'analyse de pratique professionnelle.

La mise en alternance du stagiaire tout au long de son parcours, lui permet de développer des compétences professionnelles.

Le niveau du stagiaire est évalué de manière individuelle tous les trimestres afin de fixer des objectifs précis tant sur le pédagogique que sur le parcours en structure professionnelle. Ces temps d'échanges permettent également d'apprécier les démarches pédagogiques employées et de les adapter de manière à répondre aux attentes de notre public.

3/ Qualité des intervenants

Identité	Qualification	Statut / Expérience en formation	Domaines d'intervention
SIERES Lisa	*BEES 1 ^{er} degré, 2001	* Formatrice référente, 2016 * Salariée permanente IMSAT	Progression pédagogique *Théorie et pratique des activités transversales aux activités équestres Perfectionnement technique *Théorie et pratique des activités dans le cadre de l'option.
HODGE Rebecca	*BPJEPS AE, 2018	*Intervenante occasionnelle * Formatrice 2020	Progression pédagogique *Théorie et pratique des activités transversales aux activités équestres
CAYOL Aurore	*BPJEPS LTP *BPJEPS APT *BAFA	* Formatrice * Salariée permanente IMSAT,2013	Ingénierie de projet * Conception, mise en œuvre et évaluation du projet * TP informatique : Word, Excel, Ppt
GOUNJOT Christelle	*ILC of Monty Roberts, 2013 *BPJEPS AE, 2010 *ISEFI, 2001	*Intervenante occasionnelle * Formatrice 2010	Progression pédagogique *Théorie et pratique de l'équitation Western
MICHEL Stéphanie	*Présidente de la commission Voltige * Khéops, 2007 * BEES 1 ^{er} degré, 2000	* Intervenante occasionnelle * Formatrice depuis 2007	Progression pédagogique *Théorie et pratique de l'équitation Voltige
MUNIER Maéva	*BPJEPS AE,2017 *IPAG Business school,2013 *Greenwich University Business school, 2013	* Intervenante occasionnelle * Formatrice depuis 2019	Progression pédagogique *Théorie et pratique de l'éthologie
LAURET Christelle	*BFEEH, 2019 *BFE, 2018 *BPJEPS TE, 2017 *BAPAAT, 2012 *CAP Palefrenier, 2010	* Intervenante occasionnelle	Progression pédagogique *Théorie et pratique du Tir à l'arc
SEBBANE Sarah	* BPJEPS AE, 2006 * FORMATION ALEXANDER, 2017 *FORMATION PNL, 2018	* Intervenante occasionnelle	Développement personnel *Préparation mentale *Gestion des émotions

Durée de la formation et modalités d'organisation

1/ Lieu de la formation : IMSAT – Le Luc

Domaine équestre de Caliane
Chemin des muraires
83340 Le Luc

2/ Dates et volumes horaires

Sélections	30/07/2024 ou 20/08/2024 ou 09/09/2024
Date de début	30/09/2024
Date de fin	26/09/2025
Volume horaire total (OF + ALTERNANCE)	1820 h
Volume horaire en OF	644 h
Volume horaire en alternance	1176 h
Durée hebdomadaire	35 h

3/ Nombre de stagiaires :

La formation est habilitée pour un effectif de 12 à 20 stagiaires.

4/ Organisation de la formation : Planning de la formation en annexe (cf. fin du document)

Une semaine type (modulable selon les périodes) :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Matin	IMSAT <i>En fonction des semaines</i>	IMSAT	Alternance	IMSAT	Alternance	Alternance
REPAS						
Après-midi	IMSAT <i>En fonction des semaines</i>	IMSAT	Alternance	IMSAT	Alternance	Alternance

5/ Individualisation de la formation :

A l'issue de la sélection, une information et des séquences individuelles de positionnement permettront de déterminer un parcours individualisé de formation. Ce parcours peut être adapté tout au long de la formation au regard des attentes et des besoins du bénéficiaire. Par défaut, le stagiaire doit suivre l'intégralité des heures de formation programmées.

Les UC (Unités Capitalisables) peuvent être validées indépendamment les unes des autres ou sous forme de bloc de compétences.

6/ Ruban Pédagogique

Le cursus de formation que nous proposons s'étend sur 12 mois. Il propose une alternance centre de formation / entreprise, adaptée au cœur de métier choisi. Il prend en compte les besoins et les attentes des structures d'accueil et intègre différentes étapes au niveau de la progression dans les compétences repérées. La progressivité des apprentissages présentés se traduit par l'augmentation des niveaux de difficultés et de complexité des tâches proposées et prend en compte les acquisitions liées à l'expérience professionnelle en entreprise.

✓ **Étape de formation 1, EF-1 :**

Elle vise en priorité des savoirs et des savoirs faire concernant tous les modules de formation. Elle poursuit également les objectifs liés à la prévention et à la sécurité et doit permettre de sensibiliser le stagiaire dans ces domaines, lors de toutes ses conduites professionnelles. Nous souhaitons également aborder certaines connaissances liées au fonctionnement des pratiquants qui nous semblent indispensables pour une meilleure mise en sécurité.

✓ **Étape de formation 2, EF-2 :**

Elle vise des savoirs des savoirs faire et des savoirs faire faire avec une prise en compte des spécificités des différents publics (caractéristiques, capacités, motivations...). Cette étape vise également à aborder les différents modules de formation de manière transversale. Il nous semble en effet prépondérant que les stagiaires puissent aborder l'animation pédagogique au regard du public concerné très tôt, afin d'être préparés au mieux, aux situations de communication et d'animation qui nous semblent les plus complexes ;

✓ **Étape de formation 3, EF-3 :**

Elle vise l'acquisition de savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire, permettant l'analyse de contextes et de situations ainsi que la conception pédagogique à différents plans (projets séances, méthodes, démarches, outils...). Cette étape doit permettre d'approfondir les principaux contenus des différents modules et de développer certaines techniques spécifiques à l'animation et à l'encadrement des activités équestres ;

✓ **Étape de formation 4, EF-4 :**

Elle cible le perfectionnement et l'approfondissement des savoirs, des savoirs faire et des savoirs faire faire spécifiques aux activités équestres dans l'option concernée. Elle permet aussi la découverte de nouvelles techniques adaptées au secteur d'activité et aborde la question de la gestion du parcours professionnel. Enfin, elle permet notamment une mise à niveau des savoirs et savoir-faire transversaux des stagiaires, indispensables pour leurs évolutions futures. Elle constitue la synthèse des différentes compétences abordées.

Par souci d'organisation, certains domaines demeurent cependant linéaires dans la programmation (mise en situations avec public réel, travail sur les techniques d'animation...) et sont abordés selon une fréquence quasi hebdomadaire.

Coût de la formation

Aucun frais d'inscription à la formation ni aux tests de sélections (le cas échéant)

De nombreux moyens de financement sont possibles et l'IMSAT vous accompagne dans le choix du financement le plus adapté à votre profil.

Nos conditions générales de ventes sont téléchargeables sur notre site internet, consultez notre page dédiée <http://www.imsat.co/finance-ta-formation/> ou contactez-nous sur contact@imsat.fr

Diplôme		BPJEPS Activités Equestres
Moyens de financement possibles		Coût pour le stagiaire
Contrat d'apprentissage	OUI	GRATUIT
Contrat de professionnalisation	OUI	GRATUIT
France Travail	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Région SUD et cofinancement UE	NON	/
CPF	OUI	GRATUIT* <i>*Si prise en charge totale : en cas de prise en charge partielle, le reste à charge peut être payé en financement personnel</i>
Financement personnel	OUI	5152€* <i>*Tarif maximal modulable selon le volume horaire et l'expérience de chaque candidat.</i>

Valeur ajoutée et indicateurs de résultat

La valeur ajoutée de l'IMSAT

L'IMSAT s'inscrit dans une dynamique déontologique de la formation et de l'accompagnement en partageant les valeurs altruistes et collectives du sport et de l'animation, avec :

- ✓ Une équipe de formateurs professionnels et expérimentés
- ✓ Des infrastructures qualitatives
- ✓ Un réseau partenarial conséquent
- ✓ Une gratuité des frais d'inscription et de sélections
- ✓ Un dispositif gratuit
 - d'accompagnement à la **recherche de stage ou d'employeur**, rdv sur <https://www.imsat.co/atelier-booste-ton-alternance/>
 - de **préparation et d'accompagnement à l'orientation et aux sélections**, rdv sur <https://www.imsat.co/prepasat/>
- ✓ Un suivi et un accompagnement individualisé des stagiaires

Les indicateurs de résultat :

Indicateur	Source et définition de l'indicateur	Chiffre et Pourcentage
Toutes catégories d'actions de formation confondues pour le diplôme concerné		
Nombres d'entrants Session(s) 2022/2023	Nombres d'apprenants entrés en formation sur la session indiquée	13
Taux de satisfaction Session(s) 2022/2023	Issue du questionnaire de fin de formation – % de stagiaires ayant déclaré être « satisfait » ou « très satisfait »	100 %
Taux de réussite Session(s) 2022/2023	Nb de diplômés / nb de candidats présentés aux certifications	100 %
Taux d'abandon Session(s) 2022/2023	Nb abandons / nb de stagiaires entrants	15.38 %
Taux de poursuite d'étude Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en poursuite d'étude / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	9.1 %
Taux global d'insertion professionnelle Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	72.7 %
Taux spécifique d'insertion professionnelle Session(s) 2021/2022	A + 6 mois, nb de stagiaires en emploi dans les métiers visés par la formation / nb de stagiaires qualifiés ayant répondu au questionnaire	72.7 %
Spécifiquement sur les actions de formation en apprentissage pour le diplôme concerné		
Taux de rupture de contrats d'apprentissage Session(s) 2022/2023	Nb entrants / nb ruptures de contrats d'apprentissage	11 %

Renseignements complémentaires & Contacts

Vous souhaitez...

 ... Participer à l'une de nos **réunions d'information** collectives et **visiter** le site

 ... être **accompagner** dans la **recherche** de **stage** ou d'**employeur**

 ... Vous **préparer aux tests** de sélections et à la **formation**



... Recevoir un **dossier d'inscription**



... Nous poser une **question**

Consulter www.imsat.co Ou écrivez-vous sur contact@imsat.fr

Contact(s) :

- ✓ Lisa SIERIES – 06 09 24 14 10
- ✓ Emma BONNEMORT : e.bonnemort@upv.org - 06 99 11 66 47
- ✓ Antonin DENEIRE : a.deneire@upv.org – 06 66 20 89 59
- ✓ IMSAT - contact@imsat.fr - 04 94 75 24 15

Date de mise à jour du présent document d'information : 1^{er} mars 2024

Programme de formation BPJEPS AE ANNEXE 1 - Les tests de sélection

1-Vérification des Exigences Préalables à l'entrée en formation

A noter : Concernant les TEP, les candidats souhaitant utiliser un cheval du centre équestre, devront se présenter en amont, les mardis et les jeudis matin, afin de monter le cheval qui sera prêté le jour des TEP. Contacter obligatoirement Lisa SIERIES pour vous y inscrire au 06 09 24 14 10 - lisa.sieries@gmail.com

➤ Aspects réglementaires

Les TEP sont organisés conformément aux exigences réglementaires du diplôme l'annexe VI « Vérification **des Exigences Préalables à l'entrée en formation** » de l'arrêté du 31 octobre 2016.

➤ Aspects logistiques

L'IMSAT met à disposition la cavalerie permettant aux candidats de présenter les TEP.

➤ Modalités d'évaluation :

Test A : Epreuve Elimatoire

* Description de l'épreuve

Le candidat, ayant préalablement détendu, effectue un parcours en extérieur et en terrain varié dans l'ordre figurant dans le tableau.

Embouchure et harnachement conformes à l'épreuve de cross du règlement de Concours Complet de la FFE.

Protège dos obligatoire, éperons et cravache autorisés

*Critères d'évaluation :

Le candidat est évalué à travers 5 critères qui doivent **tous être acquis** pour que le test soit validé.

Durée : 5 minutes

Test B :

* Description de l'épreuve

B1-Dressage

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte, sur un rectangle de 60 X 20m.

En filet ou bride, éperons et cravache autorisés

* B2-CSO

Le candidat, ayant préalablement détendu sur le plat et à l'obstacle, présente les exercices dans l'ordre, en tenue correcte.

Embouchure et harnachement conformes au règlement de Saut d'obstacles de la FFE, éperons et cravache autorisés

*B3-Longe

Le candidat, ayant préalablement détendu, présente un équidé en filet à la longe sans enrênement et exécute les exercices dans l'ordre.

Les exercices peuvent être effectués indifféremment aux 2 mains.

Chambrière et gants obligatoires, éperons interdits.

Durée : 10 minutes/épreuve

***Critères d'évaluation :**

Dans chacune des 3 situations qui constituent ce test, le candidat est évalué, pour chaque exercice, sur 3 critères : son fonctionnement, son emploi des aides et l'effet de l'ensemble sur le fonctionnement du cheval.

→ **Validation Test B si total B1+B2+B3 \geq 54/90 ET total pour chaque critère \geq 5/10**

En cas de non validation du Test B, le candidat peut conserver la validation partielle d'1 ou 2 situations(s) :

→ Validation partielle B1 si total **B1 \geq 18/30 ET total pour chaque critère \geq 5/10**

→ Validation partielle B2 si total **B2 \geq 18/30 ET total pour chaque critère \geq 5/10**

→ Validation partielle B3 si total **B3 \geq 18/30 ET total pour chaque critère \geq 5/10**

2-Tests de sélection propres à l'IMSAT

➤ Epreuves écrites

*** Description de l'épreuve**

L'épreuve s'opérera en deux temps :

- QCM spécifique au champ des activités équestres
- Argumentaire

Durée : 40 minutes

***Critères d'évaluation :**

- Sur le fond : Idées défendues
- Sur la forme : Orthographe / Grammaire / Syntaxe

➤ Entretien de motivation

L'entretien s'effectue à partir du dossier rendu à l'inscription.

*** Contenu du dossier :**

- Le curriculum vitae
- Lettre de motivations et le projet professionnel.
- Diplômes

Durée : 20 minutes

*** Déroulement de l'épreuve :**

- Exposé du contenu du dossier par le candidat.
- Questionnement du jury

Critères d'évaluation :

- Qualité de réflexion du candidat sur sa pratique.
- Motivations pour l'enseignement de ces pratiques
- Projet professionnel
- Capacité à répondre aux questions posées.
- Comportement

Planning prévisionnel - BPJEPS Activités Equestres
Option "Approfondissement Technique"
Parcours APPRENTISSAGE – Session 2024-2025



Version au 27/02/2024

juil-24				août-24				sept-24				oct-24				nov-24				déc-24				janv-25				févr-25				mars-25				avr-25				mai-25				juin-25				juil-25				août-25				sept-25																			
JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S	JOUR	M	AM	S				
S27				J 1				D 1				M 1	28			V 1				FERIE				D 1				M 1				FERIE				S 1				S 1				M 1	14		14	J 1				FERIE				D 1				M 1	14		14	V 1				7				S36			
L 1				V 2				S36				M 2				S 2				FERIE				S49				J 2				21				D 2				D 2				M 2				V 2				S23				M 2				S 2				L 1	21			14							
M 2				S 3				L 2				J 3				D 3				L 2	21		14	V 3				S06				S10				J 3				S 3				L 2	21		14	J 3				D 3				M 2				M 3															
M 3				D 4				M 3				V 4				S45				M 3				S 4				L 3	21		14	V 4				D 4				M 3				V 4				S32				M 3				M 3																			
J 4				S32				M 4				S 5				L 4	21		14	M 4				S02				M 4				S 5				M 4				S 5				L 4				S 5				L 4				35				J 4															
V 5				L 5				J 5				D 6				M 5				J 5				S02				M 5				M 5				D 6				L 5	14		21	J 5				D 6				M 5				V 5																			
S 6				M 6				V 6				S41				M 6				V 6				L 6	21		14	J 6				V 7				J 6				S15				M 6				V 6				S28				M 6				S 6															
D 7				M 7				S 7				L 7	35			J 7				S 7				L 7				M 7				V 7				M 7				M 7				M 7				L 7				35				S 7				D 7															
S28				J 8				D 8				M 8				V 8				D 8				S 9				J 9				D 9				D 9				M 9				V 9				FERIE				S24				M 9				S 9				L 8				21							
L 8				V 9				S37				M 9				S 9				L 9				S07				J 9				D 9				M 9				J 10				S 10				L 9	FERIE			J 10				D 10				M 9	14														
M 9				S 10				L 9	TEP			J 10				D 10				L 9	21			S07				V 10				S 11				J 10				S 11				L 10				V 11				D 11				M 10	14		21	V 11				S33				M 10							
M 10				D 11				M 10				V 11				S46				M 10	14			S 11				D 12				M 11				M 11	14			S 12				S20				M 11				S 12				L 11				35				J 11											
J 11				S33				M 11				S 12				L 11	FERIE			M 11				D 12				M 11				M 11	14			S 12				S20				M 11				S 12				L 11				35				J 11															
V 12				L 12				J 12				D 13				M 12	14		21	J 12				S03				M 12				M 12				D 13				L 12				21				J 12				D 13				M 12				V 12															
S 13				M 13				V 13				S42				M 13				V 13				L 13				J 13				J 13				S16				M 13	14			V 13				S29				M 13				M 13				S 13															
D 14	FERIE			M 14				S 14				L 14	21		14	J 14				S 14				L 14				V 14				V 14				L 14				35				M 14				S 14				L 14	FERIE			J 14				D 14															
S29				J 15	FERIE			D 15				M 15				V 15				D 15				M 15				S 15				S 15				M 15				J 15				D 15				M 15				V 15	FERIE			S38																			
L 15				V 16				S38				M 16				S 16				D 16				S51				J 16				D 16				M 16				V 16				S25				M 16				35				S 16				L 15				21											
M 16				S 17				L 16				J 17				D 17				L 16	21		14	S 17				M 17				S08				D 17				V 17				L 16				21				J 17				D 17				M 16	14														
M 17				D 18				M 17				V 18				S47				M 17				S 18				S 18				L 17				35				L 17				21				V 18				D 18				M 17	14			V 18				S34				M 17							
J 18				S34				M 18				S 19				L 18	21		14	M 18				D 19				M 18				M 18	14			S 19				D 20				L 19				21				J 19				D 20				M 19				V 19											
V 19				L 19				J 19				D 20				M 19				J 19				S04				M 20				M 20				M 20				V 20				L 20	21		14	J 20				S17				M 20	14			V 20				S30				M 20				S 20			
S 20				M 20	TEP			V 20				S43				M 20				V 20				S 20				M 20				M 20				M 20				M 20				M 20				M 20				M 20				M 20				M 20				S 20											
D 21				M 21				S 21				L 21				35				J 21				S 21				M 21				V 21				V 21				L 21				FERIE				M 21				S 21				L 21				35				J 21				D 21							
S30				J 22				D 22				M 22				V 22				S52				J 22				M 22				S 22				S 22				M 22	14		21	J 22				D 22				M 22				V 22				S39				M 22											
L 22				V 23				S39				M 23				D 23				S 23				L 23				35				V 24				S09				J 24				S 24				L 23				21				M 23				S 23				M 23				D 24				M 23	14		
M 23				S 24				L 23				J 24				S 24				L 23				35				V 24				S09				J 24				S 24				L 23				21				M 23				S 23				M 23				D 24				M 23							
M 24				D 25				M 24				V 25				S48				M 24				FERIE				D 26				M 25				L 24	21		14	L 24				21				V 25				D 25				M 24	14			V 25				S35				M 24							
J 25				S35				M 25				S 26				L 25				M 25				FERIE				D 26				M 25				M 25	14			S 26				S 26				M 25				S 26				M 25				S 26				M 25											
V 26				L 26				J 26				D 27				M 26				14				S05				D 27				M 26				M 26				D 27				L 26	14		21	J 26				D 27				M 26				S 27				M 26											
S 27				M 27				V 27				S44				M 27				V 27				L 27				21				J 27				J 27				S18				M 27				V 27				S31				M 27				S 27				FIN											
D 28				M 28																																																																							